

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

Monsieur Pierre DELACROIX
16 bis, rue Filly

59151 ARLEUX

RECOMMANDE AVEC AR

1343/PE

Lille, le

18 AOUT 2015

Monsieur,

Vous avez déposé, en date du 07/04/2015, un dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement relatif à :

« la création d'un merlon de 6 000 m3 de terres non polluées suite à une inondation permanente – lieu-dit Les Vanneaux à Arleux »,
enregistré au service en charge de la Police de l'Eau sous le numéro 59-2015-00054.

Par courrier en date du 17/04/2015, notifié le 26/04/2014, une demande de renseignements complémentaires au titre de la complétude vous a été adressée, précisant, conformément à l'article R.214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Aucune réponse ne nous étant parvenue, je me vois dans l'obligation de clore ce dossier. **Le service en charge de la police de l'eau confirme donc l'opposition tacite à votre déclaration.**

Je me permets d'attirer votre attention sur les peines prévues au code de l'environnement en cas de travaux en violation d'une opposition soumise à déclaration.

La Cellule Police de l'Eau en charge de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 17).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Responsable de la délégation territoriale du Douaisis-Cambrésis

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

1844/RE

Monsieur le Maire
de la Commune d'Arleux
Place du Général de Gaulle

59151 ARLEUX

Lille, le

18 AOUT 2015

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Monsieur Pierre DELACROIX, en date du 07/04/2015 concernant l'opération suivante : « **Création d'un merlon de 6 000 m3 de terres non polluées suite à une inondation permanente – lieu-dit Les Vanneaux à Arleux** ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de **la confirmation d'opposition tacite** de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

La Cellule Police de l'Eau en charge de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. 03 28 03 84 17).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du
Service Eau Environnement



Isabelle DORESSE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale du Douaisis-Cambrésis